UFR d'Études Germaniques et Nordiques

Faculté des Lettres

Sorbonne Université

Brochure de master MEGEN

Médiation interculturelle et traduction espaces germanique et nordique

2026-2027

Directrices : Frédérique Toudoire-Surlapierre et Elisabeth Rothmund

Master spécialité : Etudes germaniques

LETTRES
SORBONNE
UNIVERSITÉ

PRÉSENTATION DE L'UFR

Directeur de l'UFR	Olivier Agard
Directeurs adjoints	Frédérique Toudoire-Surlapierre Eric Chevrel

Responsables pédagogiques du Master parcours MEGEN :
Frédérique Toudoire Surlapierre (aire nordique)
Elisabeth Rothmind (aire germanique)
Juliana Lopoukhine (suivi des stages et insertion professionnelle)

Coordinateurs Erasmus / Socrates :
Valérie Carré (aire germanique)
Sarah Harchaoui (aire nordique)

Responsables de la section des Études nordiques

Licence LLCER	Alessandra Ballotti
Double licence études nordiques géographie	Frédérique Toudoire-Surlapierre Denis Mercier
Double licence études nordiques allemand	Frédérique Toudoire-Surlapierre Alessandra Ballotti Delphine Choffat Dominique Dias
Licence LEA	Sarah Harchaoui
Master LLCER	Pierre-Brice Stahl
Master MEGEN	Frédérique Toudoire-Surlapierre Elisabeth Rothmund
Erasmus	Sarah Harchaoui

Équipe pédagogique des Études nordiques et contacts

Réception au Centre Universitaire Malesherbes sur rendez-vous par courriel

Professeurs	Sylvain Briens (SB) Frédérique Toudoire-Surlapierre (FTS)	sylvain.briens@sorbonne-universite.fr frederique.toudoire@free.fr
Maître de conférences HDR	Pierre-Brice Stahl (PBS)	pierrebricestahl@gmail.com
Maîtres.ses de conférences	Alessandra Ballotti (AB) François Emion (FE) Sarah Harchaoui (SH) Claire McKeown (CMK)	alessandra.ballotti@gmail.com ffrem@aol.com sarah.harchaoui@sorbonne-universite.fr claire.mckeown@univ-lorraine.fr
ATER	Indrani Turton (IT)	turtonindrani@gmail.com
Contrat doctoral	Sarah Benmansour (SB.)	sbenmansour820@gmail.com
Vacataires	Christina Michelsen (CM) Katarina Carlshamre (KC) Maria Hansson (MH)	christina.solm@orange.fr katarinacarlshamre@gmail.com maria.hansson.prof@gmail.com
Maîtres.ses de langue	Sari Arent (danois) (SA) Ingolfur Eiríksson (islandais) (IE) Rakel Benon (norvégien) (RB) Anna Kers Hagberg (suédois) (AKH)	sari.mathilde.arent@gmail.com ingolfureiriksson@gmail.com rakel.benon@gmail.com anna.hag7@gmail.com

Responsables de la section des Études germaniques

Licence LLCER	Delphine Choffat Dominique Dias
Allemand débutant	Thomas Sähn
Double Licence Allemand Lettres	Eric Chevrel
Double Licence Allemand Etudes nordiques	Delphine Choffat Dominique Dias Frédérique Toudoire-Surlapierre Alessandra Ballotti
Double Licence Anglais Allemand	Sylvie Arlaud
Double Licence Allemand Histoire	Sylvaine Gombeaud
Double Licence Sciences Allemand	Anne-Laure Briatte

Double Licence Philosophie Allemand	Léa Barbisan
Licence Etudes centre-européennes	Karolina Szymaniak
Master LLCER	Sylvie Le Moël
Master MEEF	Olivier Agard
Master MEGEN	FrédériqueToudoire-Surlapierre ElisabethRothmund
Agrégation	Olivier Agard

Équipe pédagogique des Études germaniques et contact

Réception au Centre Universitaire Malesherbes sur rendez-vous par courriel

Professeurs	M. Olivier AGARD	oagard.fr@gmail.com
	Mme Valérie CARRE	valerie.carre@sorbonne-universite.fr
	Mme Sylvie LE MOËL	sylvie.lemoel@sorbonne-universite.fr
	Mme Delphine PASQUES	delphine.pasques@gmail.com
	Mme Elisabeth ROTHMUND	elisabeth.rothmund@sorbonne-universite.fr
	Mme Carola HÄHNEL-MESNARD	
Maîtres.ses de conférences	Mme Séverine ADAM	severine.adam@sorbonne-universite.fr
	Mme Sylvie ARLAUD	sylvie.arlaud@sorbonne-universite.fr
	Mme Claire ASLANGUL	claire.aslangul@yahoo.fr
	Mme Léa BARBISAN	lea.barbisan@sorbonne-universite.fr
	Mme Anne-Laure BRIATTE	anne-laure.briatte@sorbonne-universite.fr
	Mme Danielle BRUGIÈRE-ZEISS	brugiere@t-online.de
	M. Eric CHEVREL	eric.chevrel@sorbonne-universite.fr
	Mme Delphine CHOFFAT	delphine.choffat@sorbonne-universite.fr
	M. Gilles DARRAS	gilles.darras@sorbonne-universite.fr
	M. Dominique DIAS	dominique.dias@sorbonne-universite.fr
	M. Olivier DUPLÂTRE	olivier-duplatre@wanadoo.fr
	Mme Astrid GUILLAUME	astrid.guillaume@sorbonne-universite.fr
	M. Jean-François LAPLENIE	jean-francois.laplenie@sorbonne-universite.fr
	Mme Agathe MAREUGE	agathe.mareuge@sorbonne-universite.fr
	Mme Sandrine MAUFROY	sandrine.maufroy@sorbonne-universite.fr
	Mme Claire de OLIVEIRA	cl.deoliveira@free.fr
	Mme Bérénice PALARIC	berenicepalaric@hotmail.fr
	M. Stéphane PESNEL	stephanepesnel.sorbonne@gmail.com
	Mme Sylvaine REB-GOMBEAUD	sylvaine.gombeaud@wanadoo.fr
	Mme Catherine ROBERT	catherine.robert.10@gmail.com
	M. Thomas SÄHN	thomas.saehn@sorbonne-universite.fr
Contrat doctoral	Mme Marianne BERLIE	
	M. Joseph BRICHET	
	Mme Sara GROTZKI	
	M. Sven KEROMNES	
	M. Pierre MENNERAT	
	Mme Lise MIRVILLE	
	M. Mathias WITSCH	
Vacataires	Mme Marie-Christine Despas	
Maîtres.ses de langue	Mme Anna KOSTNER	nadischa.rathje@sorbonne-universite.fr
	Mme Nadisha RATHJE	anna.kostner@sorbonne-universite.fr
	M. Arthur SCHODTERER	arthur.schodterer@sorbonne-universite.fr

Contacts

Adresse	UFR d'Études Germaniques Centre Universitaire Malesherbes 108, boulevard Malesherbes
Tél.	01 43 18 41 42 (secrétariat)
Courriel	Lettres-EtudesGermaniques@sorbonne-universite.fr

Journée d'accueil

- Réunion pré-rentrée : **7 septembre 2025 à 15 h 30** (Centre Malesherbes)

La présence à cette réunion est obligatoire.
La salle de la réunion sera communiquée ultérieurement.

Voir les informations sur l'ENT ou le site de l'UFR :
https://lettres.sorbonne-universite.fr/faculte-des-lettres/ufr/langues/etudes-germaniques-et-nordiques

Les étudiant.es du master MEGEN animent le carnet de leur formation : https://mastermegen.wordpress.com/

Pour plus d'informations sur les études nordiques à Sorbonne Université et pour les emplois du temps, visitez notre site : https://etudesnordiques.wordpress.com/

Début des enseignements

14 Septembre 2026. Voir le site de la Faculté des lettres.

Emplois du temps

Les emplois du temps sont disponibles sur le site de l'UFR d'Études germaniques et nordiques : https://lettres.sorbonne-universite.fr/faculte-des-lettres/ufr/langues/etudes-germaniques-et-nordiques/brochures-et-emplois-du-temps

Secrétariat de l'UFR

Centre Universitaire Malesherbes – 108 boulevard Malesherbes

Courriel	Lettres-EtudesGermaniques@sorbonne-universite.fr
Bureau 307	01 43 18 41 41
Bureau 311	01 43 18 41 42
Horaires d'ouverture	Lundi : fermé au public le matin /14h-16h30 Mardi : 9h30-12h30/14h-16h30 Mercredi : 9h30-12h30/14h-16h30 Jeudi : 9h30-12h30/14h-16h30 Vendredi : 9h30-12h30/ fermé au public l'après-midi

CHARTE DES ÉTUDIANT.E.S ET ENSEIGNANT.E.S DE L'UFR

(adoptée par le conseil de l'UFR du 11 juin 2019)

Faire des études supérieures, c'est avoir la chance d'acquérir une large culture et de solides méthodes de travail, de s'épanouir personnellement dans le monde du savoir et de la réflexion,ainsi que de préciser ses projets professionnels.

Les étudiantes et les étudiants s'inscrivent à l'UFR d'études germaniques et nordiques pour découvrir ou approfondir d'autres langues et cultures, développer leurs compétences critiques,analytiques, argumentatives, ainsi que parfaire leur expression orale et écrite. Ces apprentissages nécessitent beaucoup de temps : du temps pour lire, pour réfléchir, pour écrire, pour développer ses propres centres d'intérêt. Les étudiantes et les étudiants s'engagent à consacrer le temps nécessaire à l'acquisition de ces compétences.
Les étudiantes et les étudiants ont besoin de temps, mais aussi de stimulations, de conseils, de directions, d'échanges et d'évaluations de la part des enseignantes et des enseignants, qui s'engagent à soutenir les étudiantes et des étudiants dans leurs objectifs universitaires et professionnels et à leur permettre de s'épanouir dans leurs études.

L'UFR est une communauté réunissant étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants, ainsi que les personnels administratifs, dont le fonctionnement repose sur la participation de chacune et de chacun. Les étudiantes et les étudiants sont amené(e)s à approfondir une ou plusieurs langues, la linguistique, la littérature, la philosophie, l'histoire, et plus généralement la culture d'hier et d'aujourd'hui. Les étudiantes et les étudiants s'investissent dans les cours etséminaires qui leur sont proposés, se tiennent informé(e)s de la vie culturelle, politique et sociale de l'aire linguistique de spécialité et développent leurs propres centres d'intérêt dans ces domaines. L'UFR est un lieu ouvert sur la culture et sur l'échange : de nombreuses manifestations culturelles y sont proposées, auxquelles les étudiantes et les étudiants sont encouragé(e)s à participer ; les étudiantes et les étudiants sont également invité(e)s à prendre des initiatives pour proposer des manifestations de leur choix. La participation sociale et culturelle à la vie de l'UFR favorise l'écoute mutuelle, le sens des responsabilités et l'esprit d'initiative.

IMPORTANT

Aucune convocation aux examens ne sera envoyée. Il appartient aux étudiantes et étudiants de se tenir informés des dates des examens en consultant la page web de l'UFR sur le site internet https://lettres.sorbonne-universite.fr/ ou en prenant contact avec les enseignantes et enseignants.

OBJECTIFS DE LA FORMATION
(COMPETENCES VISEES, CONNAISSANCES ACQUISES A L'ISSUE DE LA FORMATION)

Ce Master vise à former des *experts de la médiation interculturelle, de la traduction et des métiers du livre dans l'espace germanique et nordique*.

La formation mettra l'accent sur trois aspects essentiels et complémentaires :

1) la connaissance des échanges et des transferts interculturels et l'initiation aux divers métiers relevant de la médiation interculturelle ;
2) la pratique de la traduction et de la médiation linguistique ;
3) l'ouverture aux métiers du livre.

La spécificité et l'originalité de ce master résident dans sa forte identité géographique centrée sur l'espace culturel formé par les pays germaniques et nordiques. Ce master est un projet porté par l'ensemble de l'UFR d'Études germaniques et nordiques (études germaniques, études néerlandaises et études scandinaves).
Mutualisant de nombreux cours et permettant le partage de savoirs entre enseignants et praticiens des domaines germanophone, néerlandophone et scandinavophone, il propose un enseignement unique en Europe au niveau master. Il permettra aux étudiantes et étudiants de développer une compréhension fine des problématiques interculturelles et d'acquérir des compétences linguistiques larges (avec la maitrise d'au moins deux des six langues de spécialité proposées – en plus de l'anglais), et les préparera à l'exercice des métiers émergents de la médiation linguistique et culturelle dans l'ensemble de l'ère culturelle de l'Europe du Nord.

Présentation des trois axes du Master :

1) La formation mettra l'accent sur **l'approche interculturelle** des différentes aires d'études, impliquant l'acquisition de savoirs concernant :

- l'histoire des transferts culturels et des contacts de culture entre pays germaniques et nordiques et la France ;
- les enjeux sociologiques de l'écrit et des produits culturels (histoire des médias, sociologie de la culture) ;
- les médias ;
- les aspects politiques, institutionnels et administratifs de la culture dans les pays germaniques et nordiques ;
- la gestion de projets culturels.

2) Ce master a de plus pour objectif de former les étudiantes et étudiants à la **pratique de la traduction** dans les langues allemande, néerlandaise et scandinaves (suédois, norvégien, danois et islandais) :

- il doit doter les étudiantes et étudiants des connaissances théoriques nécessaires à une bonne compréhension des enjeux de la médiation linguistique (histoire et théorie de la traduction, linguistique contrastive, traditions d'écritures, genres textuels…) ;
- les étudiantes et étudiants auront l'occasion de se confronter à la pratique de la traduction lors de divers ateliers consacrés à la traduction littéraire au sens large (littérature, théâtre, philosophie, histoire, art, littérature de jeunesse…) et au cours de programmes de formation (comme les Assises de la Traduction à Arles chaque année en novembre)

3) Il leur permettra d'acquérir des compétences pratiques auprès de professionnels des **métiers du livre.** Des ateliers d'écriture (dans la langue source et la langue cible) permettront par ailleurs de parfaire les qualités rédactionnelles et communicationnelles des étudiantes et étudiants.

Les cycles de conférences données par des professionnelles ou professionnels et l'obligation d'effectuer des stages dans diverses structures à vocation culturelle et/ou en maison d'édition viendront enfin compléter la formation et asseoir la vocation professionnalisante de ce master. Ils permettront aux étudiantes et étudiants de se familiariser avec les domaines, les projets et les acteurs de la médiation linguistique et culturelle dans l'espace germanique et nordique et de se créer un premier réseau de contacts.

PERSPECTIVES DE POURSUITE D'ETUDES OU D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Poursuite d'études :

- après l'obtention du Master complet et sous réserve d'acceptation par un professeur ou MCF habilité : doctorat d'études germaniques, néerlandaises ou nordiques ; doctorat de linguistique
- après l'obtention du M1 : réorientation possible vers un M2 recherche ou enseignement en études germaniques ou Nordiques

Débouchés professionnels :

- métiers de l'action culturelle et linguistique à l'étranger ou dans des organismes régionaux et/ou internationaux (services culturels auprès des représentions diplomatiques, institutions européennes et organisations internationales)
- management culturel (organisation d'événements culturels)
- métiers de la culture dans la fonction publique (administration locale et territoriale, DRAC)
- métiers de la traduction (traduction littéraire, spécialisée)
- métiers de l'édition et du livre (lectorat, conseil éditorial, librairie, documentation, organization d'événements liés au monde du livre)
- médias (radio, télévision, cinéma documentaire, presse, internet)
- métiers de l'audit et du conseil dans la communication interculturelle : instituts culturels, entreprises.

Plus généralement, tout métier où il est fait appel à des compétences rédactionnelles, linguistiques et interculturelles dans le secteur de la culture et du patrimoine en lien avec l'Europe du Nord.

STRUCTURE DU MASTER

Semestre 1

ECTS	Unité d'enseignement (UE)
8	**UE 1 Médiation et ingénierie culturelles** - Politiques culturelles : CM 1h30/semaine - Sociologie de la culture et des publics : CM 1h/semaine - Médiation culturelle : CM/TD 1h/semaine
6	**UE 2 Traduction et linguistique interculturelle** - Atelier de traduction (germanique ou nordique) TD 2h/semaine - Atelier d'écriture TD 1h/semaine - Linguistique contrastive CM 1h/semaine
6	**UE 3 Histoire culturelle de l'Europe du Nord** - Histoire croisée de l'Europe du Nord / Transferts culturels CM 2h/semaine - Arts et littérature germaniques et nordiques CM 1h/semaine - Séminaire de recherche Littérature et culture I et II CM 2h/semaine
6	**UE 4 Pratique des langues** - Langue de spécialité : Allemand (1h30), danois, norvégien ou suédois TD 2h/semaine - Deuxième langue : allemand, danois, néerlandais, norvégien ou suédois TD 2h/semaine - Anglais TD 1h30/semaine
4	**UE 5 Modules de professionnalisation** - Gestion de projets collectifs (en autonomie) - Outils informatiques TD 1h/semaine

NB : La 2e langue germanique ou nordique est ouverte aux grands débutants

Semestre 2

ECTS	Unité d'enseignement (UE) (sur 9 semaines)
6	**UE 1 Médiation et ingénierie culturelles** - Politiques culturelles : CM 1h30/semaine - Médiation culturelle : CM/TD 1h/semaine - Communication littéraire CM 1h/semaine
6	**UE 2 Traduction et linguistique interculturelle** - Atelier de traduction (germanique ou nordique) TD 2h/semaine - Atelier d'écriture TD 1h/semaine - Approches interculturelles du texte CM 1h/semaine - Métiers du livre et de la traduction CM 1h30/semaine
6	**UE 3 Histoire culturelle de l'Europe du Nord** - Histoire croisée de l'Europe du Nord / Transferts culturels CM 2h/semaine - Arts et littérature germaniques et nordiques CM 1h/semaine - Séminaire de recherche Littérature et culture I et II CM 2h/semaine
6	**UE 4 Pratique des langues** - Langue de spécialité : allemand, danois, norvégien ou suédois TD 2h/semaine - Deuxième langue : allemand, danois, néerlandais, norvégien ou suédois TD 2h/semaine - Anglais TD 1h30/semaine
6	**UE 5 Modules de professionnalisation** - Projet culturel individuel non tutoré - Rapport de stage court ou Mémoire de traduction

Semestre 3

ECTS	Unité d'enseignement (UE)
8	**UE 1 Médiation et ingénierie culturelles** - Sémiotique et communication médiatique TD 1h30/semaine
6	**UE 2 Traduction et linguistique interculturelle** - Atelier de traduction (germanique ou nordique) (mutualisé M1) TD 2h/semaine - Atelier d'écriture (mutualisé M1) TD 1h/semaine
6	**UE 3 Histoire culturelle de l'Europe du Nord** - Littérature germanique contemporaine CM 1h/semaine - Littérature nordique contemporaine CM 1h/semaine - Séminaire de recherche Littérature et culture I et II CM 2h/semaine
6	**UE 4 Pratique des langues** - Langue de spécialité : Allemand (1h30), danois, norvégien ou suédois TD 2h/semaine - Deuxième langue : allemand, danois, néerlandais, norvégien ou suédois TD 2h/semaine - Anglais TD 1h30/semaine
4	**UE 5 Modules de professionnalisation** - Management et communication interculturelle CM 1h/semaine - Projet professionnel collectif

Semestre 4

ECTS	Unité d'enseignement (UE)
30	**UE 1 Stage ou Mémoire** - Stage long et rapport de stage - OU Traduction commentée en français d'un texte inédit, suivie de démarches auprès de maisons d'édition en vue de la publication de la traduction réalisée

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES
MASTER 1RE ANNEE

Pour être reçues au Master 1, les étudiantes et étudiants doivent avoir obtenu le semestre 1 et le semestre 2 (les deux semestres pouvant se compenser). Les UE ne peuvent se compenser qu'à l'intérieur d'un même semestre.

Capitalisation des ECTS et conservation des acquis : la capitalisation concerne les UE Complètes ; elle est sans limitation de durée. La conservation des EC (composantes d'UE) est possible pendant 4 ans.

Tous les EC des différentes UE sont évalués en contrôle continu.

Master 1

UE 1 – Médiation et ingénierie culturelles
• ***Politiques culturelles***
Contrôle des connaissances : présentation orale et bref travail écrit.

• ***Sociologie de la culture***
Contrôle continu :
S1 : exposé oral et/ou dossier à rendre
S2 : étude de terrain. Synthèse écrite et/ou orale.

• ***Médiation culturelle***
Contrôle continu :
Conception et mise en oeuvre d'un projet culturel collectif ; participation active ; rédaction d'un bilan du projet.

• ***Communication littéraire***
Contrôle continu

UE 2 – Traduction et linguistique interculturelle
• ***Atelier de traduction***
Contrôle continu : note d'ensemble valorisant la participation et les divers travaux réalisés lors des ateliers.

• ***Atelier d'écriture***
Contrôle continu : note d'ensemble valorisant la participation et les divers travaux réalisés lors des ateliers.

• ***Linguistique contrastive et approches interculturelles du texte***
Contrôle continu. Epreuve finale : écrit de 3h.

• ***Métiers du livre et de la traduction*** **(S2)**
Contrôle continu. La note reçue prend en compte la qualité du projet individuel, l'assiduité et la participation aux cours.

UE 3 – Histoire culturelle de l'Europe du Nord
• ***Histoire croisée et interculturalité en Europe du Nord***
Contrôle continu :

Au S1 : validation par la présence (maximum 3 absences) et rédaction d'une courte note de synthèse
Au S2 : un dossier de synthèse ou un exposé sur un sujet choisi par chaque étudiant ou étudiante et en accord avec l'enseignant ou enseignante.

• ***Arts et littératures germaniques et nordiques***
Contrôle continu. Travail écrit et/ou oral.

• ***Séminaire de recherche***
Evaluation définie par le responsable du séminaire. Une participation active est requise.

UE 4 – Pratique des langues
• ***Langue de spécialité***
Contrôle continu. Modalités définies par chaque composante.

• ***Seconde langue germanique ou nordique***
Contrôle continu. Modalités définies par chaque composante.

• ***Anglais***
Contrôle continu.

UE 5 – Module d'ouverture
• ***Gestion de projet (S1)***
Note valorisant l'élaboration et la réalisation du projet.

• ***Outils informatiques (S2)***
Contrôle continu.

• ***Traduction et mémoire et/ou stage et soutenance (S2)***
Note globale valorisant le travail de traduction et/ou le rapport de stage ainsi que leurs soutenances orales.

Master 2
Semestre 1

UE 1 – Médiation et ingénierie culturelles

• ***Sémiotique et communication médiatique :***
Contrôle mixte : dossier/exposé pratique à présenter à la classe et contrôle terminal final.

UE 2 – Traduction et linguistique interculturelle
• ***Atelier de traduction***
Contrôle continu : note d'ensemble valorisant la participation et les divers travaux réalisés lors des ateliers. Pas de contrôle terminal.

• ***Atelier d'écriture***
Contrôle continu : note d'ensemble valorisant la participation et les divers travaux réalisés lors des ateliers.

UE 3 – Histoire culturelle de l'Europe du Nord
• ***Littérature germanique et nordique contemporaines***
Contrôle continu : exposé oral et/ou dossier à rendre

• ***Séminaire de recherche***
Contrôle continu

UE 4 – Pratique des langues
• ***Langue de spécialité***
Contrôle continu. Modalités définies par chaque composante

• ***Seconde langue germanique ou nordique***
Contrôle continu. Modalités définies par chaque composante

• ***Anglais***
Contrôle continu.

UE 5 – Modules de professionnalisation
• ***Projet professionnel***
Note globale valorisant la préparation du projet professionnel et l'accompagnement des étudiantes et étudiants de M1 dans leurs projets culturels.

Semestre 2

UE 1 – Stage
• ***Traduction et mémoire ou stage et rapport***
Selon l'orientation qu'ils et elles souhaitent donner à leur formation et à leur carrière, les étudiantes et étudiants devront réaliser une traduction inédite d'un texte, accompagnée d'un commentaire, ou bien effectuer un stage dans une structure à vocation culturelle, validé par un mémoire et une soutenance. Possibilité d'effectuer une traduction et un stage.

STAGES – MODE D'EMPLOI
Master MEGEN

Dans le cadre de la formation MEGEN, vous effectuerez au moins deux stages d'une durée totale de 7 mois minimum et 9 mois maximum sur l'ensemble des deux années formation.

*

Les stages sont déterminants pour votre future vie professionnelle et il est fondamental de les choisir avec soin. L'expérience montre que ces stages sont incontournables pour votre insertion professionnelle.
Les embauches se font de plus en plus souvent à l'issue d'un stage, et les contrats de traduction littéraire sont proposés par les maisons d'édition : **c'est pourquoi il est important qu'un mémoire de traduction, si tel est votre projet, soit accompagné d'un stage en maison d'édition ou tout autre organisme en lien avec les métiers du livre.**

*

- **En M1 : un stage « court » d'une durée de 4 semaines minimum, à partir des vacances de printemps.**
- **En M2 : un stage « long » (6 mois environ) ou plusieurs stages courts (par exemple 3 mois + 3 mois ou 3 fois 2 mois) entre janvier et mi-décembre.**

N.B. Les étudiantes et étudiants peuvent effectuer 132 jours de stage (6 mois) maximum par année universitaire. En France, les stages dépassant 44 jours doivent faire l'objet d'une gratification (3,90 euros / heure).

En M2, vous pourrez être en stage jusqu'au 15 décembre de l'année civile (vous serez diplômé.e.s en janvier de l'année suivante.

Où postuler ?

Tout stage en lien avec les métiers de la culture, les métiers du livre ou de la traduction (de préférence en lien avec les pays de l'aire germanique et nordique, mais pas nécessairement) est pertinent et peut faire l'objet d'une candidature.

Quelques idées (liste non exhaustive) :
- institut français à l'étranger
- institut culturel en France
- musée
- maison d'édition
- bibliothèque
- ambassade
- production audiovosuelle
- radio
- cinéma
- théâtre
- compagnie artistique

Où trouver de l'aide ?

1) Le SCUIOIP
   https://lettres.sorbonne-universite.fr/formation/orientation-et-insertion/informations-pratiques-etactualites

2) Les annonces sur les sites internet dédiés :
   - www.jobculture.fr
   - www.profilculture.com
   - www.service-civique.gov.fr
   - https://www.ofaj.org/ (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse)
   - www.asfored.org/page-3103/presentation-generale (offres de stage dans le monde de l'édition et du livre)

3) Le réseau alumnis (anciens étudiants du MEGEN) : voir liste jointe ou s'adresser à Juliana Lopoukhine

4) Equipe enseignante du master MEGEN

QUELQUES CONSEILS :

- Ne choisissez pas le premier stage venu s'il ne vous motive pas vraiment par peur de ne rien trouver d'autre. Les stages sont déterminants pour votre vie professionnelle future et il convient de les choisir avec soin.
- Il est souvent important et même nécessaire de faire relire votre CV ou lettre de motivation par l'enseignant ou l'enseignante responsable du stage, et de demander de l'aide pour vous préparer à un entretien, surtout par exemple lorsqu'il s'agit d'un organisme prestigieux
- Il est important de tenir l'enseignant ou l'enseignante responsable du stage informée de vos démarches (envies, idées, pistes, candidatures, entretiens, éventuels refus, acceptation, dates de stage…) et de donner régulièrement de vos nouvelles pendant le stage

Les étapes administratives

Une fois le stage trouvé, remplir la **« fiche de renseignement en vue d'une convention de stage »,** à télécharger sur l'ENT.

Elle doit être signée par :

- l'étudiante ou l'étudiant
- l'organisme de stage (vérifier que les informations sont bien complètes. Dans le cas d'un stage à l'étranger, la convention peut être signée par l'organisme de stage par courrier électronique sous forme de scan)
- la signature d'une enseignante ou d'une enseignant de l'équipe pédagogique du master
- MEGEN **(signature originale, en général le bureau des stages n'accepte pas les signatures électroniques)**
- le bureau des stages (voir coordonnées en suivant le lien URL plus haut)

→ Afin qu'une convention de stage soit établie, cette fiche devra être déposée au Bureau des stages 15 jours minimum avant le début du stage accompagnée **d'un certificat de scolarité et d'une attestation d'affiliation à la sécurité sociale.**

Une fois le stage effectué, la **fiche d'évaluation du stage** (à télécharger sur l'ENT) devra être remplie et signée par la ou le maître de stage pour être présentée au jury avant la soutenance.

Une **date de soutenance** sera arrêtée avec l'enseignant ou l'enseignante responsable des stages. Le rapport de stage devra être envoyé 10 jours minimum avant la date de soutenance sous format PDF (par courrier électronique). Une version papier reliée sera remise au jury le jour de la soutenance.

ATTITUDE DU STAGIAIRE PENDANT LE STAGE : QUELQUES CONSEILS

Vous allez avoir la chance d'être **intégré à une équipe** qui va vous permettre de vous former à leur contact, en les regardant travailler comme en participant aux tâches qu'on voudra bien vous confier.
Rappelez-vous **qu'il n'y a pas de tâches « ingrates »,** que la culture ce n'est pas uniquement du divertissement, et que les tâches administratives sont tout aussi nécessaires que les idées et les événements culturels en eux-mêmes. Dans tout métier, il existe des tâches plus ou moins en adéquation avec les aspirations personnelles, mais elles n'en sont pas moins nécessaires pour « faire tourner la boutique ».
Pendant le stage, **intéressez vous à toutes les activités** du service/organisme dans lequel vous évoluez. Par exemple, si vous êtes stagiaire dans un institut culturel et qu'un événement est organisé en soirée, en-dehors des horaires de travail, n'hésitez pas à y assister malgré tout et à **montrer votre enthousiasme**.
L'expérience montre que, après un temps d'adaptation, plus la ou le stagiaire est **autonome**, moins elle ou il donne le détail à ses supérieurs hiérarchiques de comment elle ou il est parvenu à faire telle ou telle chose, plus elle ou il prend d'**initiatives** en plus de ce qu'on lui demande, moins il ou elle se plaint, plus elle ou il est apprécié.
Attention cependant à ne pas foncer sans avoir bien compris ce qu'on attendait de vous, par peur de paraître novice. Vous êtes débutant ou débutante et il est naturel qu'il y ait une période d'adaptation.
Votre attitude sera, en plus d'une parfaite politesse, une attitude de **gratitude** envers les personnes qui consacreront du temps à vous former. **Accueillir et accompagner des stagiaires demande du temps et de l'énergie.** Lorsque vous quitterez l'organisme où vous avez été stagiaire, vous irez dire au-revoir à toutes les personnes qui se seront occupées de vous et vous auront consacré de leur temps, et **vous les remercierez** afin de leur laisser un bon souvenir.
Soyez extrêmement soucieux de **ne pas vous montrer critique** envers l'organisme où vous évoluez ou les personnes que vous côtoyez, ni verbalement, ni par écrit dans votre rapport de stage. Cela n'est pas votre rôle.

Quand ça se passe mal

Toutefois, **il peut arriver qu'un stage ne se passe pas de manière satisfaisante** et que vous soyez en difficulté : mauvaise entente avec votre supérieur ou supérieure hiérarchique, ennui, tâches répétitives et peu stimulantes. N'hésitez pas à contacter l'enseignant ou l'enseignante responsable du suivi des stages en master MEGEN. Si la discussion avec votre hiérarchie n'aboutit pas à une amélioration, l'expérience montre que, dans certaines conditions, interrompre un stage au profit d'un autre stage peut s'avérer fructueux.

REDIGER SON RAPPORT DE STAGE
ET PREPARER SA SOUTENANCE

Votre manière de présenter votre parcours en tant que jeune professionnel.le devant le jury témoignera de la qualité de votre parcours au sein du master MEGEN.

Ne négligez pas ces moments importants de votre formation.

Comment rédiger le rapport de stage ?

A l'issue de votre stage, vous rédigerez un rapport de stage dont l'objet est de vous permettre de faire retour sur votre expérience c'est-à-dire :

- faire le point sur les **connaissances et compétences** acquises pendant le stage
- **situer cette expérience** dans votre parcours universitaire et par rapport à votre projet professionnel

Pendant le stage :

- **collecter les informations** dès le début du stage pour les consigner au fur et à mesure vous permettra de gagner un temps précieux pour la rédaction et l'assemblage de votre rapport de stage
- gardez notamment **les tracts, affiches, dépliants** que vous aurez réalisés, **les documents de travail et les brouillons**, qui pourront étayer votre présentation lors de la soutenance et/ou figurer dans le rapport de stage
- d'éventuelles **photos** prises au cours du stage pourront contribuer à rendre votre rapport et la soutenance plus vivants (demander l'autorisation)
- il peut être intéressant de solliciter **un bilan de fin de stage** avec votre maître de stage ou la personne responsable de votre service. C'est aussi l'occasion de remercier les personnes qui vous ont consacré du temps.

Quel format ?

- en M1 : 15 pages (hors annexes) en interligne 1,5 en recto simple
- en M2 : minimum 20-25 pages (hors annexes) en interligne 1,5 en recto simple

Quel contenu ?

<u>Page de couverture</u>

Doivent figurer

- le logo de Sorbonne Université ainsi que le ou les logos de l'institution ou entreprise où vous avez effectué votre stage
- le lieu, service et dates de votre stage
- le nom de votre maitre de stage et de votre tuteur

<u>Table des matières</u>

<u>Corps du texte</u>

Les indications ci-après sont destinées à vous guider : il n'est pas nécessaire de traiter chaque question si cela vous amène à vous répéter.

1° Pourquoi avez-vous choisi ce stage ?

- Où et comment avez-vous trouvé ce stage ?
- Qu'est-ce qui, dans la mission du stage ou dans l'institution elle-même, vous a donné envie de postuler ?
- Qu'attendiez vous de ce stage au départ ?

2° Où et quand avez-vous effectué votre stage ?

- Présentez l'entreprise/institution dans laquelle vous avez effectué votre stage ainsi que le secteur d'activité. Donnez les dates et la durée du stage, le lieu, éventuellement le service dans lequel vous avez travaillé.
- Comment s'organise concrètement le travail entre les services et à l'intérieur du service ?
- Inutile de vous étendre ici sur l'organisation de l'entreprise/institution en donnant trop de details techniques, l'essentiel étant ce que vous-mêmes avez compris du fonctionnement de cette entreprise/institution. **Dans tous les cas, copier coller du texte depuis le site internet de l'institution ne présente aucun intérêt.**

3° Qu'avez-vous fait pendant votre stage ?

- Quelles missions vous a-t-on confiées ? Comment les avez-vous abordées ? Quels en ont été les enjeux, les difficultés ?
- Quelles compétences avez-vous acquises ou développées en prenant en charge ces missions ?

N.B. Il ne s'agit en aucun cas ici de critiquer par écrit l'institution qui vous a accueilli mais de faire le point sur la manière dont elle vous a permis d'évoluer.

4° Comment se situe ce stage dans votre parcours au sein du Master MEGEN ?

- En quoi votre formation théorique vous a-t-elle été utile tout au long de votre stage et dans
- quelles situations ? Donnez des exemples précis.
- Quels contacts avez-vous développés ? En quoi ces contacts pourront-ils vous être utiles dans
- l'avenir ?

<u>Conclusion</u>

- Quel est l'impact de ce stage sur votre projet de carrière ? Suite à ce stage, allez-vous orienter différemment votre recherche de stage ou d'emploi ainsi que la poursuite de votre formation ?

<u>Les annexes</u>

En annexe de votre rapport de stage, vous joindrez toutes les illustrations qui n'auront pas trouvé leur place dans le corps du texte, par exemple :

- les photos d'événements que vous aurez organisés
- les affiches, flyers, tracts ou dépliants réalisés pendant votre stage
- les brouillons ou documents de travail
- les échantillons de traductions que vous aurez effectuées
- toute production effectuée pendant votre stage.

SOUTENANCE DE STAGE

Comment se déroule la soutenance ?

La soutenance de déroule en deux temps :

- une **présentation orale** de votre stage et de ce qu'il vous a apporté
- un temps de **questions/réponses** sous forme de dialogue avec le jury composé d'un ou d'une enseignante en M1 et de deux enseignantes ou enseignants en M2

La présentation orale

Le jour de votre soutenance, on attendra de vous **une présentation professionnelle, dynamique et vivante** de votre stage et des différentes missions que vous y avez menées. Il faudra donc prévoir de préparer cette présentation avec soin.
Vous devrez y reprendre **les étapes clé et les points forts de votre expérience** pour les mettre en valeur.

N.B. Merci **d'éviter de répéter** ce que vous avez dit dans votre rapport de stage, que votre jury aura lu et aura bien en tête, mais plutôt d'insister sur les points les plus pertinents en donnant à l'oral un autre éclairage ou en proposant de nouvelles pistes de réflexion.

Astuce : vous pouvez par exemple ne pas tout dire dans le rapport, mais **garder quelques éléments pour le jour de la soutenance** pour éviter de vous répéter et lasser votre auditoire.

La présentation orale sera accompagnée **de supports visuels** :

- une **présentation de type PowerPoint** qui accompagnera votre propos et aidera le jury à suivre vos explications – veillez à la rendre la plus VIVANTE possible
- des supports matériels tels que **des tracts, affiches ou dépliants, ainsi que des photos** témoignant de votre activité pendant le stage que vous aurez pris soin de conserver, et que vous pourrez commenter au cours de la soutenance.

En M1 : une présentation de 10 minutes bien organisée autour de quelques points clé ainsi **qu'un power point de quelques slides** et au moins deux ou trois autres supports visuels. Le jury est composé d'un enseignant ou d'une enseignante de l'UFR au moins.

En M2 : une présentation soignée de 20-25 minutes, **un power point d'au moins 15 slides** et plusieurs supports matériels. Dans la mesure du possible, le jury est composé de deux enseignantes ou enseignants de l'UFR.

Sur quels critères sont évalués les stages dans le cadre du master MEGEN ?

La réussite d'un stage sera évaluée par les membres du jury de soutenance selon les critères suivants :

- l'adéquation du stage avec votre projet professionnel. Les aspects suivants seront particulièrement valorisés : lien avec le monde de la culture ou la littérature, dimension internationale…
- votre engagement personnel dans la recherche du stage qui vous correspond plutôt qu'un choix « par défaut »
- votre investissement dans les missions proposées dans le cadre du stage, l'évaluation de votre tuteur dans l'institution où vous réalisez votre stage
- la qualité des relations de travail que vous avez pu tisser

- la richesse des expériences accumulées tout au long du stage et votre capacité à mesurer l'expérience acquise
- la qualité de votre réflexion sur votre expérience de stage en lien avec vos projets à l'issue du stage
- la qualité de la rédaction, de l'orthographe, du niveau de français, la présentation globale du rapport de stage
- la qualité professionnelle de votre présentation orale et votre capacité à dialoguer avec le jury

CONSIGNES SUR LES MEMOIRES DE TRADUCTION (M1 ET M2)

Les mémoires de traduction visent à former l'étudiant à la pratique de la traduction ainsi qu'aux métiers de la traduction en littérature et en sciences humaines. Le mémoire ne consiste pas donc uniquement dans une traduction, mais comporte une réflexion sur cette traduction et sur le contexte dans lequel l'œuvre traduite s'inscrit.
L'œuvre traduite peut relever de plusieurs genres ou domaines (par exemple mais non exclusivement : prose narrative, poésie, théâtre, essai, histoire, histoire des idées). Elle sera choisie en concertation avec la personne dirigeant le mémoire.

Le nombre de pages à traduire est donc relatif et est à définir avec la personne qui encadre le mémoire. À titre indicatif, pour un texte en prose, la longueur pourra être :

- **en M1 :** une vingtaine de pages (environ 40.000 signes)
- **en M2 :** au moins 100.000 signes, de préférence un ouvrage entier, avec une présentation et une réflexion sur la traduction substantielles.

Le mémoire comportera :

- une présentation de l'auteur et surtout de l'oeuvre traduite (ainsi que la situation du passage traduit s'il ne s'agit pas de l'oeuvre complète) ;
- une réflexion sur les questions soulevées par le texte sur le plan de la traduction (par exemple : syntaxe, lexique, intertextualité, vocabulaire spécialisé, niveau de langue, etc.) et sur les choix que cela implique dans l'acte de traduire ; l'étudiant s'appuie ici sur les apports de la traductologie et en particulier sur les cours qui y sont consacrés ;
- un exposé des difficultés particulières rencontrées : cela peut former une partie rédigée ou apparaître sous forme de notes de bas de page commentant un passage précis, les difficultés qu'il présente, et les raisons du choix opéré, voire une traduction alternative commentée ;
- une note sur l'opportunité de traduire ce livre en français et sur la ou les maisons d'édition qui pourraient l'accueillir ; le mémoire comportera en annexe au moins une lettre à un éditeur, choisi avec perspicacité : lettre de motivation avec présentation du livre (cela reprend, éventuellement de manière condensée, la présentation de l'auteur et de l'oeuvre et correspond à l'exercice de « fiches de lecture » proposé dans le cursus). L'étudiant aura vérifié que l'oeuvre n'a pas déjà été traduite (sauf s'il propose une retraduction, ce qui devra être dûment justifié) et, dans le cas d'une oeuvre n'étant pas dans le domaine public, que les droits n'ont pas été cédés. L'étudiant exposera aussi les démarches entreprises auprès de maisons d'édition.
- la traduction elle-même : celle-ci sera impérativement présentée de la manière suivante : texte en langue-source sur la page de gauche, texte en langue-cible sur la page de droite, avec exacte correspondance des passages.

Si la personne encadrant le mémoire n'est pas traducteur ou traductologue, l'étudiant aura une autre personne référente (éventuellement spécialiste d'une autre langue que la langue traduite) qui contribuera à le conseiller sur la réflexion à mener. De même, le jury de soutenance comprendra obligatoirement un traducteur ou traductologue, et comprendra deux enseignantes ou enseignants dans tous les cas en M2.

Dans le cadre des prix de traduction Étienne-Dolet, la Faculté des Lettres de Sorbonne Université a mis en place un prix estudiantin de traduction et l'étudiant auteur de la traduction réalisée dans le cadre de ce mémoire pourra concourir à ce prix. Voir : https://www.culture-sorbonne.fr/concours/prix-etiennedolet/

CALANDRIER FACULTAIRE

LETTRES SORBONNE UNIVERSITÉ
D.E.V.E.

CALENDRIER FACULTAIRE 2026 - 2027

(hors écoles internes : Celsa et INSPÉ)

adopté en Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de Sorbonne Université le 28 mai 2026

1er semestre : du 14 septembre 2026 au 15 janvier 2027 inclus / 2nd semestre : du 25 janvier au 28 juin 2027 inclus

Fin d'année universitaire : le 30 septembre 2027,

ou le 13 décembre 2027 pour les M2 avec stages crédités d'ECTS, nécessitant la tenue d'un jury après le 30 septembre 2027

2026																								2027												DEBUT D'ANNÉE UNIVERSITAIRE SUIVANTE			
SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE		JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
1	M	1	J	1	D	1	M	1	V	1	L	1	L	1	J	1	S	1	M	1	J	1	D	1	M	1		1		1	
2	M	2	V	2	L	2	M	2	S	2	M	2	M	2	V	2	D	2	M	2	V	2	L	2	J	2		2		2	
3	J	3	S	3	M	3	J	3	D	3	M	3	M	3	S	3	L	3	J	3	S	3	M	3	V	3		3		3	
4	V	4	D	4	M	4	V	4	L	4	J	4	J	4	D	4	M	4	V	4	D	4	M	4	S	4		4		4	
5	S	5	L	5	J	5	S	5	M	5	V	5	V	5	L	5	M	5	S	5	L	5	J	5	D	5		5		5	
6	D	6	M	6	V	6	D	6	M	6	S	6	S	6	M	6	J	6	D	6	M	6	V	6	L	6		6		6	
7	L	7	M	7	S	7	L	7	J	7	D	7	D	7	M	7	V	7	L	7	M	7	S	7	M	7		7		7	
8	M	8	J	8	D	8	M	8	V	8	L	8	L	8	J	8	S	8	M	8	J	8	D	8	M	8		8		8	
9	M	9	V	9	L	9	M	9	S	9	M	9	M	9	V	9	D	9	M	9	V	9	L	9	J	9		9		9	
10	J	10	S	10	M	10	J	10	D	10	M	10	M	10	S	10	L	10	J	10	S	10	M	10	V	10		10		10	
11	V	11	D	11	M	11	V	11	L	11	J	11	J	11	D	11	M	11	V	11	D	11	M	11	S	11		11		11	
12	S	12	L	12	J	12	S	12	M	12	V	12	V	12	L	12	M	12	S	12	L	12	J	12	D	12		12		12	
13	D	13	M	13	V	13	D	13	M	13	S	13	S	13	M	13	J	13	D	13	M	13	V	13	L	13		13		13	
14	L	14	M	14	S	14	L	14	J	14	D	14	D	14	M	14	V	14	L	14	M	14	S	14	M	14		14		14	
15	M	15	J	15	D	15	M	15	V	15	L	15	L	15	J	15	S	15	M	15	J	15	D	15	M	15		15		15	
16	M	16	V	16	L	16	M	16	S	16	M	16	M	16	V	16	D	16	M	16	V	16	L	16	J	16		16		16	
17	J	17	S	17	M	17	J	17	D	17	M	17	M	17	S	17	L	17	J	17	S	17	M	17	V	17		17		17	
18	V	18	D	18	M	18	V	18	L	18	J	18	J	18	D	18	M	18	V	18	D	18	M	18	S	18		18		18	
19	S	19	L	19	J	19	S	19	M	19	V	19	V	19	L	19	M	19	S	19	L	19	J	19	D	19		19		19	
20	D	20	M	20	V	20	D	20	M	20	S	20	S	20	M	20	J	20	D	20	M	20	V	20	L	20		20		20	
21	L	21	M	21	S	21	L	21	J	21	D	21	D	21	M	21	V	21	L	21	M	21	S	21	M	21		21		21	
22	M	22	J	22	D	22	M	22	V	22	L	22	L	22	J	22	S	22	M	22	J	22	D	22	M	22		22		22	
23	M	23	V	23	L	23	M	23	S	23	M	23	M	23	V	23	D	23	M	23	V	23	L	23	J	23		23		23	
24	J	24	S	24	M	24	J	24	D	24	M	24	M	24	S	24	L	24	J	24	S	24	M	24	V	24		24		24	
25	V	25	D	25	M	25	V	25	L	25	J	25	J	25	D	25	M	25	V	25	D	25	M	25	S	25		25		25	
26	S	26	L	26	J	26	S	26	M	26	V	26	V	26	L	26	M	26	S	26	L	26	J	26	D	26		26		26	
27	D	27	M	27	V	27	D	27	M	27	S	27	S	27	M	27	J	27	D	27	M	27	V	27	L	27		27		27	
28	L	28	M	28	S	28	L	28	J	28	D	28	D	28	M	28	V	28	L	28	M	28	S	28	M	28		28		28	
29	M	29	J	29	D	29	M	29	V			29	L	29	J	29	S	29	M	29	J	29	D	29	M	29		29		29	
30	M	30	V	30	L	30	M	30	S			30	M	30	V	30	D	30	M	30	V	30	L	30	J	30		30		30	
		31	S			31	J	31	D			31	M			31	L			31	S	31	M			31				31	

8 ouverture Inscriptions Pédagogiques

18 ouverture Inscriptions Pédagogiques

30 fin d'année universitaire 2025-2026

15 date limite d'arrivée tardive pour les étudiants

14 fin d'année universitaire 2025-2026 / M2

30 fin d'année universitaire 2026-2027

13 fin d'année universitaire 2026-2027 /

- Licence et Master : périodes de cours
- Licence : périodes de révision tutorée pour Contrôle Mixte et Contrôle Terminal
- Examens : session initiale *(2 périodes : janvier et mai)*
- Examens : session de rattrapage S1 et S2 *(juin)*
- Jurys de Licence *(y compris dérogatoires)*
- Jurys de Master *(y compris dérogatoires)*
- Publication des résultats
- Interruption d'études
- Dimanches / Jours fériés

EMPLOIS DU TEMPS

Emploi du temps M1 S1

LUNDI	
8h	
8h30	
9h	
9h30	
10h	
10h30	
11h	**CM Politiques culturelles** M1ALENCU (Laplénie), salle 218
11h30	
12h	
12h30	
13h	**Séminaire littérature et culture** AMKALSEM (Briens), salle 002 SERPENTE
13h30	
14h	**CM Histoire croisée** M1ALENHC (Briens), salle 002 SERPENTE
14h30	
15h	
15h30	
16h	
16h30	
17h	
17h30	
18h	
18h30	
19h	
19h30	

MARDI	
8h	
8h30	
9h	**TD Langue néerlandaise** 1 (possibilité langue débutant), salle 126
9h30	
10h	
10h30	
11h	
11h30	
12h	**PAUSE**
12h30	
13h	**TD Atelier traduction germanique** (Pesnel), salle 119
13h30	
14h	
14h30	
15h	
15h30	
16h	**TD Allemand pour germanistes M1ALSPMA** (Liegl), salle 119
16h30	
17h	
17h30	
18h	
18h30	
19h	
19h30	

MERCREDI	
8h	
8h30	**TD Allemand débutant Niveau A1** M1ALZAL1 cours Mutualisé LANSAD (assistant DAAD), salle 349
9h	
9h30	
10h	
10h30	
11h	
11h30	
12h	**CM Linguistique contrastive** M1ALENL1 (Pasques/Guillaume), salle 119
12h30	
13h	**TD Atelier d'écriture** M1ALENEC (Palaric) (cours mutualisé Megen 2), salle 119
13h30	
14h	**CM Sociologie de la culture et des publics** M1ALENSC (Barbisan), salle 119
14h30	
15h	
15h30	
16h	
16h30	
17h	
17h30	
18h	
18h30	
19h	
19h30	

JEUDI			
8h			
8h30			
9h			
9h30			
10h	**Langue nordique** (langue spé niveau B2-C1)		
10h30			
11h	**TD Langue Danois 3** L5EGEND1 (SA) salle 219	**TD Langue Norvégien 3** L5EGENN1 (RB), salle 119	**TD Langue Suédois 3** L5EGENS1 (AKH) salle 119 bis
11h30			
12h			
12h30			
13h	**CM Histoire croisée** M1ALENHC (Rothmund), salle 116		
13h30			
14h	**CM Médiation culturelle** MAALENMC (Toudoire), salle 116		
14h30			
15h	**CM Art et Littérature** M1ALENAL (McKeown), salle 116		
15h30			
16h	**CM Séminaire littérature et culture M1EGS4EN/M3EGS4EN** (Toudoire), 218		
16h30			
17h	**Séminaires Outils informatiques** M1ALENOI - 4 séances (Ballotti), salle informatique		
17h30			
18h			
18h30			
19h			
19h30			

VENDREDI			
8h			
8h30			
9h	**Atelier Traduction technique et littéraire** M1EGENT1/M3EGENT1 (CMK), Amphi 117 (mutual MEGEN/master recherche)		
9h30			
10h			
10h30			
11h	**Langue nordique** (langue spé niveau B1-B2)		
11h30	TD Langue - Danois 2 L3EGEND1 (SA), salle 218	TD Langue - Norvégien 2 L3EGENN1 (SA), salle 402	TD Langue - Suédois 2 L3EGENS1 (AKH), salle 207
12h			
12h30			
13h	**Anglais M1EGAL1A** (Mc Keown), salle 344		
13h30			
14h			
14h30	**Langue nordique** (langue spé niveau A1-A2)		
15h	**TD Langue - Danois 1** L1EGEND1 (SA), salle 348	**TD Langue - Norvégien 1** L1EGENN1 (RB), salle 344	**TD Langue - Suédois 1** L1EGENS1 (AKH), salle 207
15h30			
16h			
16h30			
17h			
17h30			
18h			
18h30			
19h			
19h30			

code couleurs	
	obligatoire pour tous les étudiants
	cours pour les étudiants majeure allemand
	cours pour les étudiants majeure nordique

Emploi du temps M2 S1

LUNDI		MARDI		MERCREDI	
8h		8h		8h	
8h30		8h30		8h30	
9h		9h		9h	
9h30		9h30		9h30	
10h		10h		10h	
10h30		10h30		10h30	
11h		11h		11h	
11h30		11h30		11h30	
12h	**CM management et communication culturelle** M3ALMACI (Briens), salle S002 SERPENTE	12h		12h	**CM Linguistique contrastive** M3ALENL1 (Pasques/Guillaume), salle 119
12h30		12h30		12h30	
13h	**Séminaire littérature et culture** AMKALSEM (Briens), salle 002 SERPENTE	13h	**TD Atelier traduction germanique** (Pesnel), salle 119	13h	**TD Atelier d'écriture** M1ALENEC (Palaric) (cours mutualisé Megen 1), salle 119
13h30		13h30		13h30	
14h		14h		14h	**CM Sémiotique et communication des médias** M3ALSEAL (Guillaume), salle 409
14h30		14h30		14h30	
15h		15h	**CM Littérature germanique contemporaine** M3ALEN1L (Hähnel), salle 119	15h	
15h30		15h30		15h30	
16h		16h		16h	
16h30		16h30		16h30	
17h		17h		17h	
17h30		17h30		17h30	
18h		18h		18h	
18h30		18h30		18h30	
19h		19h		19h	

JEUDI				VENDREDI			
8h30				8h30			
9h				9h	**Atelier Traduction technique et littéraire** M1EGENT1/M3EGENT1 (CMK), Amphi 117		
9h30				9h30			
10h	**Langue nordique** (langue spé niveau B2-C1)			10h			
10h30	**TD Langue Danois 3** L5EGEND1 (SA) salle 219	**TD Langue Norvégien 3** L5EGENN1 (RB), salle 119	**TD Langue Suédois 3** L5EGENS1 (AKH) salle 119 bis	10h30			
11h				11h	**Langue nordique** (langue spé niveau B1-B2)		
11h30				11h30	TD Langue - Danois 2 L3EGEND1 (SA), salle 218	TD Langue - Norvégien 2 L3EGENN1 (SA), salle	TD Langue - Suédois 2 L3EGENS1 (AKH), salle 207
12h	**TD Allemand pour débutants Niveau A2** M3ALSPMA (Kostner), salle 119			12h			
12h30				12h30			
13h				13h	**Anglais** M3EGAL1A (Mc Keown), salle 344		
13h30				13h30			
14h	**CM Littérature nordique contemporaine M3ALEN2L** (Ballotti), salle 210			14h			
14h30				14h30			
15h				15h			
15h30				15h30			
16h	**CM Séminaire littérature et culture** M1EGS4EN/M3EGS4EN (Toudoire), 218			16h			
16h30				16h30			
17h				17h			
17h30				17h30			
18h				18h			
18h30				18h30			
19h							

code couleurs	
	obligatoire pour tous les étudiants
	cours pour les étudiants majeure allemand
	cours pour les étudiants majeure nordique

VIE DE L'UFR

Le département est très actif et plusieurs évènements régulent l'année universitaire. Vous êtes cordialement invité.es à l'ensemble de ces manifestations. Les dates seront communiquées durant le semestre.

1. La semaine de l'UFR germanique et nordique

Cette semaine consacrée au Nord et aux mondes germaniques comprend, entre autres, un marathon du film nordique, une table ronde, différentes conférences et interventions d'intervenants nordiques.

2. Fête de Noël

Nous célébrons la fin du premier semestre à travers la Jul(e)fest. Après le défilé traditionnel de la Sainte Lucie, la chorale entame plusieurs chants le tout dans une ambiance conviviale accompagnée de spécialités culinaires nordiques ramenées par les enseignants et étudiants.

3. Pot de printemps

Le pot de printemps a généralement lieu la dernière semaine des cours. Il permet de nous retrouver autour d'un verre et de victuailles, avec pour accompagnement le concert de fin d'année de la chorale.

4. Diverses conférences

D'autres interventions, conférences et colloques ont lieu tout au long de l'année. Vous êtes cordialement invité.es.